

28 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28-03-2003](#)

Biological Resource Centre

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en oeuvre d'un « Biological resource centre » belge (BRC).

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en oeuvre d'un « Biological resource centre » belge (BRC).

Il s'agit de prolonger une série d'actions, financées par l'Etat fédéral, dans le cadre des programmes de recherche des SSTC (*). Ces actions, limitées à 2003, sont les suivantes :- les collections coordonnées belges de micro-organismes, BCCM ;- le noeud belge du réseau européen en biologie moléculaire (European Molecular Biology Network, EMB-net) : Belgian EMB-net Node ou BEN ;- le noeud belge du Global Biodiversity Information Facility, BeBIF ;- la plate-forme belge en biodiversité, BBPF. Ces actions, qui emploient au total 57 personnes, se poursuivront dans les limites de l'enveloppe budgétaire attribuée aux programmes de recherche des SSTC. La coordination de ces activités permettra d'acquérir le label « Biological Resource Centre » (BRC), développé au niveau de l'OCDE. Un BRC est une infrastructure importante de soutien à la recherche et aux développements dans deux domaines à haute valeur économique : les sciences de la vie et la biotechnologie. (*) SSTC : Services fédéral des affaires scientifiques techniques et culturels.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe